



SESSION 2021

**PSY EN
CONCOURS EXTERNE**

**option : Éducation, développement et
apprentissage**

**option : Éducation, développement et conseil
en orientation scolaire et
professionnelle**

**QUESTIONNEMENT RELATIF À LA CONNAISSANCE DU SYSTÈME
ÉDUCATIF ET À LA PLACE DE LA PSYCHOLOGIE DANS
L'ÉDUCATION NATIONALE**

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du PSY EN de l'enseignement public :**

Option éducation, développement et apprentissage

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
PSE	0011X	101	0555

Option éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

PSE	0012X	101	0555
-----	-------	-----	------

Extrait : Sylvie Pierre. « La notion de parcours à l'école. Mieux accompagner l'élève pour affronter le monde de demain. ». *Colloque international Éducation et santé : quelles altérités ?* Recherches, pratiques et formations, Réseau des universités pour l'éducation à la santé (UNIRÉS), Oct. 2016, Paris, France. pp.71-72.

« L'école ne peut plus transmettre uniquement des savoirs [...] sans prendre en considération les comportements, l'estime de soi, les émotions, la résistance à la pression des pairs, les pratiques informationnelles et leurs risques, et ce dans toutes leurs dimensions psychologiques, sociologiques et sociales. Le temps où l'éducation était définie par des professionnels se fondant sur l'autorité attachée au savoir, méconnaissant les attentes et besoins des élèves ou tendant à les considérer comme secondaires, est révolu. Le parcours induit que l'élève fasse confiance, soit reconnu et comprenne le sens des apprentissages. Il aspire à ce que l'école ne soit pas, ou le moins possible, synonyme de rupture avec la vie familiale et sociale. Confronté à une complexité croissante du monde, il attend des approches qui intègrent des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Dans cette perspective, l'acte éducatif n'est plus uniquement d'ordre transmissif. Il englobe bien d'autres éléments tels que l'autonomie, l'initiative, la capacité de jugement, la relation à l'autre, le débat, l'argumentation, sans oublier les vertus que sont la persévérance, le courage, la tempérance, l'humilité, la générosité, qui ne résultent pas de la seule action de l'école. Le parcours introduit un paramètre dans l'écosystème éducatif : le temps. Dans un tel contexte, l'organisation du parcours de l'élève ne peut plus être la résultante des hiérarchies entre acteurs et des cloisonnements de l'institution. Sa qualité est largement déterminée par des exigences de continuité qui impliquent la mobilisation coordonnée de toutes sortes de contributions école-hors école dans un esprit de coopération et de partenariat. L'école ne peut plus être considérée comme une enclave protégée du monde extérieur. L'interdépendance entre acteurs individuels et institutionnels, devenue déterminante, nécessite une perception partagée de l'ensemble du parcours de l'élève. La complexité des problématiques éducatives impose une approche pluridisciplinaire et multi-acteurs. La capacité de l'élève à participer activement à son parcours est considérée comme un élément déterminant d'efficacité. Communication entre les acteurs et culture commune en sont les principaux leviers ».

QUESTION 1 : Vous commenterez cet extrait en vous attachant à montrer en quoi la mise en œuvre de parcours permet de favoriser la réussite scolaire de tous les élèves.

QUESTION 2 : Comment les connaissances en psychologie contribuent-elles à prendre en compte un certain nombre de dimensions dans la réflexion sur le parcours des élèves afin de favoriser leur développement ?

QUESTION 3 : En quoi le PsyEN est-il un acteur du parcours des élèves ?